

## RAPPORT DE L'ATELIER DE RESTITUTION DES RESULTATS DE L'EVALUATION RAPIDE DE L'EGALITE DE GENRE DANS L'EDUCATION AU MALI



Novembre 2022

## **Cigles & abréviations :**

*CADE : Convention de l'UNESCO contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement*

*CAP (centre d'animation pédagogique)*

*CEDEF : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes*

*CNDH : Commission Nationale des Droits de l'Homme du Mali*

*CNT : Conseil National de Transition*

*CPS : Cellule de Planification et des Statistiques*

*GCI : Gender at the Centre Initiative / l'Initiative Priorité à l'Égalité*

*GES : Gender Equality in Education Snapshot / Instantané de l'égalité des genres dans l'éducation*

*OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques*

*ODD : Objectif du Développement Durable*

*ONG : Organisation Non Gouvernementale*

*SIGI : Indice des Institutions Sociales et du Genre sur la Discrimination de Genre*

*TBS : Taux Brut de Scolarisation*

*UNGEI : Initiative des Nations Unies pour l'Éducation des Filles*

## 1. Introduction

L'initiative « Priorité à l'égalité » (Gender at the Centre Initiative, GCI) soutient, rassemble et défend le leadership des ministères de l'éducation et des acteurs nationaux de la société civile pour faire progresser l'égalité des genres dans et par l'éducation. De 2020 à nos jours, le GCI fait la promotion de l'égalité des sexes dans l'éducation dans huit pays d'Afrique à savoir le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, la Sierra Leone et le Tchad.

Dans le cadre de cette initiative, une évaluation rapide de l'égalité de genre dans et à travers l'éducation a été menée en utilisant l'outil instantané sur l'égalité de genre dans l'éducation ([GES Toolkit](#)). Cet outil a été conçu par UNGEI et le PME (Partenariat Mondial pour l'Éducation) pour aider les planificateurs et les praticiens de l'éducation à évaluer rapidement la situation de l'égalité de genre dans et à travers l'éducation. Il fournit un premier diagnostic de la situation d'un pays en termes d'égalité des genres dans le système éducatif, ainsi que dans d'autres domaines. L'objectif de l'évaluation rapide au Mali était de faciliter la compréhension commune de la situation de l'égalité de genre dans le système éducatif pour les membres du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE) et d'identifier les domaines prioritaires pour une analyse de genre plus approfondie.

L'évaluation rapide a débuté en août 2022 avec le soutien de UNGEI, sous la direction du ministère de l'Éducation Nationale et en collaboration avec le groupe local des partenaires de l'éducation, dirigé par l'UNESCO. La première étape visait à permettre au Ministère de s'appropriier l'outil GES (Instantané sur l'égalité des genres dans l'éducation) en formant l'équipe technique de la cellule des statistiques de la CPS. La phase suivante était consacrée à la recherche des données, ainsi qu'à la vérification et à la validation des sources de données.

***“Il faut changer le comportement des acteurs clés du système éducatif et briser les barrières liées aux inégalités pour permettre aux filles et aux garçons d'avoir les mêmes chances de relever le défi des comportements sexistes et discriminatoires envers les jeunes filles et les femmes.”***

***Inge Vervloesem, Chef Section Éducation,  
UNICEF***

Le 01 novembre 2022 s'est tenu un atelier de restitution des résultats de l'évaluation rapide, organisé par le ministère de l'Éducation Nationale, UNICEF et UNGEI. L'atelier a réuni une trentaine de membres du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation, notamment les partenaires techniques et financiers, les représentants des Agences du système des Nations-Unies, les directeurs techniques du ministère de l'Éducation Nationale et les organisations de la société civile. (Voir liste des participants en annexe). L'outil avec les données remplies est joint dans un document annexe.

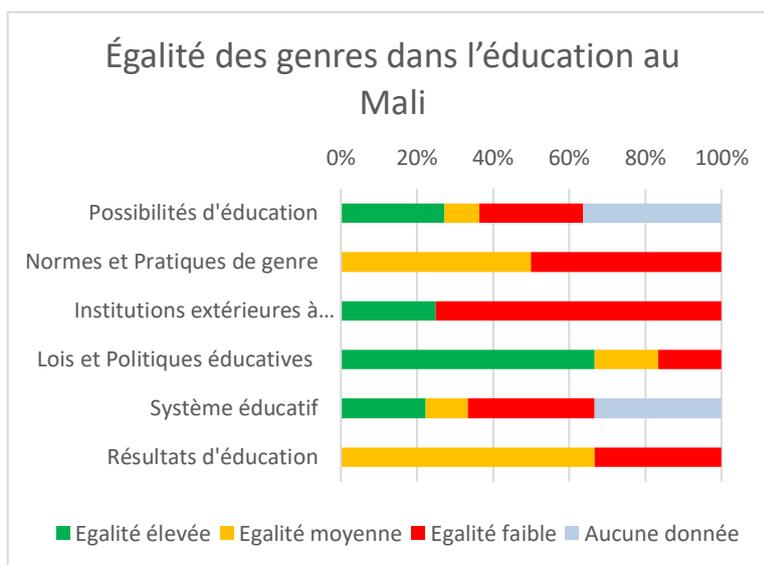
## 2. Présentation des résultats

### 2.1 Résumé

Les six (6) domaines clés définis dans l'outil GES, à savoir les possibilités d'éducation, les normes et pratiques de genre, les institutions extérieures à l'éducation, les lois et politiques éducatives, le système éducatif et les résultats d'éducation, ont permis d'avoir un premier diagnostic de la situation du pays en matière d'égalité des genres dans et à travers l'éducation.

En résumé, la situation de l'égalité de genre dans l'éducation au Mali est alarmante. Les résultats sont particulièrement faibles dans les domaines des résultats d'éducation, les institutions extérieures à l'éducation et les normes de genre. Dans ce dernier domaine, les chiffres montrent que plus de 72% de femmes acceptent qu'un mari soit en droit de battre sa femme, le taux de mariage des enfants est à plus de 53% et le taux de grossesses précoces est à 37%.

Ce résultat sonne donc comme un appel urgent de redoubler les efforts pour une approche holistique et intersectorielle pour combattre les inégalités de genre dans et à travers l'éducation.



Le processus de rédaction du rapport sur l'état d'avancement système éducatif malien à travers le PRODOC II, plan sectoriel quinquennal de l'éducation est une belle occasion pour une accélération des dispositions et activités liées au genre et à l'égalité des sexes dans le système éducatif.

### 2.2 Domaines clés

Durant l'atelier de restitution, les tendances et observations suivantes ont été notées selon les différents domaines clés :

#### 2.2.1 Possibilités d'éducation

Les notes du pays en matière de possibilités d'éducation sont globalement faibles.

- On constate la parité au niveau des taux d'achèvement du primaire et du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, ainsi que les taux de participation à l'enseignement technique et la formation professionnelle ;
- On constate des disparités au niveau des taux d'achèvement au second cycle du secondaire, des taux bruts de scolarisation dans l'enseignement supérieur, des taux d'alphabétisation des adultes.
- Les disparités constatées sont au désavantage des filles à l'exception du taux brut de scolarisation du développement de la petite enfance et du taux de participation à l'enseignement technique et la formation professionnelle.

L'absence de données sur les aptitudes minimales en lecture et en mathématique n'ont pas permis de compléter l'analyse dans ce domaine. Les participants ont également recommandé d'ajouter des indicateurs liés à l'accessibilité et l'inclusion pour mieux représenter l'intersectorialité et ainsi compléter l'analyse.

### **2.2.2 Normes et pratiques de genre**

- Les données sur les normes et pratiques de genre sont inquiétantes, avec un taux de mariage d'enfants de 53,7% et 36,5 % grossesses précoces selon l'OCDE. Dans la pratique ces chiffres peuvent être plus élevés sachant que selon le cadre législatif du pays l'âge minimum de mariage pour les filles est de 16 ans, et même avec l'autorisation des parents à moins de 16 ans.
- Un autre chiffre alarmant est que près de 73% des femmes acceptent qu'un mari est en droit de battre sa femme.
- Les filles font face à beaucoup d'obstacles tels que les tâches domestiques, elles sont considérées comme des sources de revenus dans beaucoup de milieux particulièrement en zone rurale et migrent vers les zones urbaines comme travailleuses domestiques. L'indice de parité des adolescents aux tâches ménagères est de 1,44. Cela indique que les filles consacrent plus de temps aux tâches ménagères que les garçons.

### **2.2.3 Institutions extérieures à l'éducation**

Les notes du pays sont faibles concernant les institutions extérieures à l'éducation.

- L'âge minimum du mariage est de 16 ans pour les filles. Avec l'autorisation des parents elles peuvent même se marier avant 16 ans.
- L'indice des institutions sociales et du genre, composé de l'accès aux ressources et postes de responsabilité, la division du travail et les discriminations au sein de la famille, est de 46. Malgré la loi 052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir l'égalité de genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives, les femmes restent discriminées dans plusieurs domaines de la vie.
- Le Mali a ratifié sans réserve la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Cependant il existe de grandes difficultés par rapport à la mise en œuvre. Le constat est que plusieurs conventions furent ratifiées, mais que le pays n'arrive pas à les mettre en œuvre dans la pratique.

En effet, le dernier rapport produit par la commission nationale des droits de l'homme du Mali (CNDH, 2015), reconnaît comme insuffisance majeure l'inapplication des différentes dispositions des textes au plan interne. De même, le code des personnes et de la famille, censé corriger les discriminations et améliorer le statut de la femme malienne en réduisant les inégalités et en harmonisant les lois internes avec les conventions régionales et internationales ratifiées, comporte des dispositions perçues comme un recul en matière des droits de la femme.

#### 2.2.4 Lois et politiques éducatives

Sur le point des lois et politiques éducatives, les notes du pays sont moyennes.

- Le ministère de l'éducation n'a jamais été audité sur le genre.
- Sur la question d'avoir au moins 9 années de scolarité gratuite et obligatoire, la constitution stipule que l'école est un droit pour tous les enfants du Mali. L'éducation primaire est gratuite et obligatoire jusqu'à la 9ème année mais les possibilités financières au niveau de l'État ne permettent pas de le garantir à tous les enfants du Mali.
- La CADE est ratifiée mais la question de sa mise en œuvre demeure problématique.
- Le PSE répond à 2 critères parmi les critères proposés pour évaluer la sensibilité au genre du plan sectoriel, notamment la disponibilité des données ventilés par sexe et la mise en œuvre de stratégies spécifiques pour l'éducation des filles, y compris des stratégies d'intégration de l'égalité de genre.

On note une volonté politique des autorités politiques et scolaires maliennes, conscientes de la situation, avec l'accompagnement des partenaires qui continuent de prendre des mesures favorisant la situation éducative des filles et des femmes.

#### 2.2.5 Système éducatif

*“Au Mali les disparités entre les filles et les garçons sont plus importantes au fur et à mesure que le cursus scolaire progresse, ce qui démontre la nécessité de briser les barrières à l'égalité des sexes dans l'éducation. ”*

*N'deye Batio Sène, Conseillère Technique Genre,  
Ministère de l'Éducation Nationale*

Les notes du pays dans le domaine du système éducatif sont généralement faibles. Les données permettent pourtant de distinguer quelques forces du système également. Les participants observent que les indicateurs du non-formel (CAF, Café, CDE, ...) ne sont pas prises en compte. Or le non-formel fait partie intégrante du système éducatif.

## Les forces

- Les formateurs sont formés dans la pédagogie sensible au genre et à l'inclusion pour former au niveau des IFM (Institut de formation des maîtres).
- Les enseignants bénéficient de formations continues en pédagogie sensible au genre et à l'inclusion.
- Les initiatives sont mises en œuvre dans les AE (Académies d'Enseignement) pour promouvoir l'accès des femmes aux IFM via des formations pour préparer le concours.
- Le pourcentage d'écoles avec des toilettes séparées par sexe est élevé.

## Les faiblesses

- Une très faible représentation des femmes dans le métier d'enseignant à tous les niveaux (25% en primaire et 10% en secondaire).
- Les enseignantes occupent très peu de postes de responsabilité au niveau des écoles (moins de 20% de femmes directrices à tous les niveaux).
- Le programme scolaire révisé en 2017 prend en compte les concepts de genre et de pédagogie sensible au genre. Toutefois, il faudra s'assurer de la mise en œuvre de ce programme dans tous les IFM du Mali.
- Un examen des questions liées au genre dans le programme scolaire et les matériels d'enseignement n'a pas eu lieu.
- L'éducation complète à la sexualité n'est pas intégrée dans le programme scolaire. Cependant le Mali intègre certains thèmes en lien avec la santé de la reproduction (puberté, IST/Sida, ...).
- De codes de conduite spécifiques sur les VBGMS n'existent pas. Cependant, les écoles possèdent des règlements intérieurs qui interdisent toute forme de violence, de harcèlement sexuel, etc.

### 2.2.6 Résultats d'éducation

*“ Développer et favoriser une culture organisationnelle basée sur son ouverture à l'égalité des sexes par le biais d'une unité technique genre est un réel besoin. ”*

*Giuliana Serra, Spécialiste Genre, UNICEF*

Les résultats d'éducation sont plutôt faibles.

- Seulement 8% des femmes prennent elles-mêmes des décisions éclairées sur leur santé sexuelle et reproductive.
- La loi 052 accordant 30% des sièges parlementaires et nominatives aux femmes n'est pas appliquée de manière consistante.
- Le taux de participation des femmes à l'emploi est de 49%. Une analyse plus approfondie des facteurs freinant la participation des femmes à l'emploi est à recommander.

### 3. Voies pour une analyse de genre approfondie

L'évaluation rapide de l'égalité de genre dans et à travers l'éducation au Mali permet d'identifier des pistes pour une analyse de genre plus approfondie. Les participants à l'atelier ont établi des liens entre les différents résultats de l'évaluation afin de définir des besoins d'analyse ultérieure.

Liens	Analyses proposées
Enseignement non sensible au genre – Taux d'abandons élevé des filles	Étude sur l'application de la pédagogie sensible au genre dans les écoles
Normes de genre - disparité dans l'accès des filles à l'école	Étude sur le faible accès des filles dans les filières scientifiques
PEAS (La politique d'exploitation sur les abus sexuelle)	Diagnostic des pratiques
Loi sur la parité (Loi N°2015-052)	Étude sur les normes et obstacles sur l'application de la loi
Loi sur l'éducation inclusive - inclusion des enfants vivant avec handicap	Analyse des obstacles financiers à l'éducation des enfants vivant avec handicap, en particulier les filles

### 4. Conclusion

La question de l'égalité de genre dans et à travers l'éducation au Mali reste un défi important pour les institutions du pays. Il est clair que le système éducatif actuel est très inégalitaire, comme l'indiquent les résultats de l'évaluation rapide présentée. Les données liées aux normes de genre sont les plus frappantes et indiquent l'ampleur du problème. Cela se confirme avec une très faible représentation des femmes dans le métier d'enseignant à tous les niveaux (25% en primaire et 10% en secondaire), ainsi qu'aux postes de responsabilité au niveau des écoles (moins de 20% de femmes directrices à tous les niveaux). La faible représentation des femmes dans des postes de responsabilité et dans la prise de décisions se reproduit également en dehors de l'école, résultant dans un taux de discrimination de genre élevé au Mali.

Cependant, il est encourageant de constater que le gouvernement commence à prendre en compte la question de l'égalité de genre parmi ses priorités. Une nouvelle dynamique positive est en train de se mettre en place, avec des initiatives visant à promouvoir l'accès des femmes aux instituts de formation des maîtres. Le renforcement des compétences des enseignants, notamment en termes de pédagogie sensible au genre et à l'inclusion, grâce à des formations offertes avec l'appui de certains partenaires, est une avancée importante qui devrait être étendue à l'échelle du pays. Il est également remarquable que le pourcentage

d'écoles disposant de toilettes séparées par sexes soit élevé, ce qui contribue à l'amélioration des conditions d'hygiène dans les établissements scolaires.

Cette évaluation rapide et les échanges entre les différentes parties prenantes de l'éducation ont été l'occasion de plaider en faveur de l'accélération de la mise en place des activités liées à l'égalité de genre dans le programme quinquennal PRODECII 2019-2028. Il est recommandé de réaliser une analyse plus approfondie, dans laquelle on identifiera les obstacles à l'égalité de genre, on étudiera les pratiques socio-culturelles et on intégrera les enjeux liés à l'inclusion des enfants en situation de handicap. Tous les participants à l'atelier ont renouvelé leur engagement à combattre les inégalités de genre dans et à travers l'éducation.

### **Recommandations :**

Sur base de l'évaluation rapide, les participants à l'atelier ont formulé une série de recommandations pour renforcer la promotion de l'égalité de genre dans et à travers l'éducation.

### **Systeme Educatif :**

- Renforcer la capacité du système éducatif afin de faciliter l'intégration de l'égalité de genre dans la programmation des activités éducatives ;
- Démontrer une volonté politique réelle de la part des décideurs et des gouvernants pour promouvoir l'égalité de genre dans et à travers l'éducation, avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PTFs) ;
- Développer et multiplier des outils harmonisés sur la pédagogie sensible au genre et former les travailleurs de première ligne sur l'égalité de genre ;
- Intégration de l'éducation complète à la sexualité dans le programme scolaire ;
- Adoption d'un code de conduite sur les violences basées sur le genre en milieu scolaire, y inclus les exploitations et les abus sexuels, pour les personnels du système éducatif ;
- Renforcer les formations sur l'égalité de genre pour les parents.

### **Analyses additionnelles suggérées :**

#### Lois et politiques éducatives :

- Analyse sur l'intégration du genre dans le Plan Sectoriel de l'Éducation, les politiques et autres programmes du secteur de l'éducation (faire une évaluation complète de la dimension du genre en ce qui concerne la vision, les politiques, stratégies, et budget de mise en œuvre des programmes) ;
- Évaluation des systèmes et instruments utilisés pour le compte rendu et le contrôle en général en matière d'égalité de genre (indicateurs, règles pour les rapports, procédures, exigences financières, critères de performance, etc.) ;

### Systeme éducatif :

- Faire une analyse de la parité du personnel à différents échelons du ministère de l'éducation et une évaluation de la culture organisationnelle en fonction de son ouverture à l'égalité de genre ;
- Évaluation de l'expertise et des compétences des employés en matière d'égalité de genre, ainsi que des efforts de l'organisation pour renforcer les capacités genre des employés ;
- Évaluation de la manière dont les partenaires sont sélectionnés en ce qui concerne le renforcement des capacités en matière de promotion de l'égalité de genre ;
- Examen de l'intégration de l'égalité de genre dans le programme scolaire et les matériels d'enseignement-apprentissage ;
- Analyse qualitative approfondie des normes et pratiques de genre qui se reproduisent dans le milieu scolaire ;

### Outil GES :

- Ventiler les données par milieu de résidence (urbain/rural), par région et par CAP (centre d'animation pédagogique)
- Revoir la notation
- Prendre en compte les indicateurs liés à l'accès à l'éducation
- Identifier des indicateurs liés au handicap et à l'inclusion

**ANNEXE :**

**Liste de présence**

N°	Noms & Prénoms	Structure
1	Inge Vervloesem	UNICEF
2	N'dèye M'batio Sène	CT / MEN
3	Issoufi Dicko	DNEN
4	Mahamar M. El Moctar	CPS/MEN
5	Olivier Ki-Zerbo	UE
6	Doucouré Bodo Soumare	DNEF/MEN
7	Konaté Kounadi	FAWE
8	Saliha Diarra	CPS/ES
9	Mariama Maiga	CPS/MEN
10	Abdoul Fatah	ONG ALMOUD
11	Koina Moussa Maiga	ONG CERCA
12	Anicet Habonimana	NRC
13	Fida Ag Mohamed	ONG ARDS
14	Giuliana Serra	UNICEF
15	Issa Cisse	CPS/SE
16	Hamadoun Ousmane Gaba	ONG ACPED
17	Aissata Traoré	CPS/SE
18	Mamoudou Djimdé	SECM
19	Moussa Koné	OIEF
20	Mahamane Maiga	ASM
21	Mahamadou Niaré	DNP
22	Aminata Boulkassimi	CITOYENNETE-ELLE
23	Anta Maiga	CITOYENNETE-ELLE
24	Ibrahima Macalou	SAHEL 21
25	Saidou Kanambaye	UNESCO
26	Mahamadou A Maiga	ARDS- T
27	Adama Sangare	ALAB
28	Abdoul Karim Bathily	ALPHALOG
29	Abdoul Salam Toure	UNGEI/UNICEF